

# Ecole publique d'EFFIAT

## Conseil d'école du 14/11/2023

**Présents :** Parents titulaires: Mesdames Olagnon, Fontfreyde, Carrias  
Messieurs Peirs, Chaput

Parents suppléants : Mesdames, Alloin, Gouttebessis, Proença, Savy, Basile

Madame PERRONNET, adjointe au Maire d'EFFIAT

Madame GASTON, adjointe au Maire d'EFFIAT

Madame BELLIER conseillère municipale aux affaires scolaires

Monsieur CHATARD, maire de Bussières et Pruns

Monsieur DENIER, maire de Bas et Lezat

Monsieur GRAND (D.D.E.N.)

Mesdames BEN AMOR, BONY, CHASTANG, HELGOUALCH, MATHEY, MONTAGNER  
(enseignantes)

Madame PLASSE (Directrice)

Monsieur MORS (enseignants).

Madame ÉLARION (ATSEM)

**Excusés :** Madame SANCIER, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription RIOM-LIMAGNE

Monsieur CARRIAS, Maire d'EFFIAT

Mesdames DE MOROGES, SIMONIAN, conseillères municipales aux affaires scolaires

Mesdames Barrier, Samson, Bertrand

Messieurs Richy

Madame FRANC (ATSEM)

### **Ordre du jour :**

- installation du conseil d'école et résultat des élections
- organisation de l'école
- vote du règlement intérieur
- Plan de mise en sécurité des élèves
- dispositif pHare
- projet d'école
- coopérative scolaire
- activités et projets
- bâtiments et travaux
- questions des parents (cantine, car, chauffage, stationnement)

## **I. Installation du conseil d'école et résultat des élections**

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu par correspondance le 13 octobre 2023. Sur les 218 inscrits, nous avons eu 165 votants (21 nuls ou blancs et 144 suffrages exprimés) soit un taux de participation de presque 76%. Ce résultat est légèrement en hausse puisque le taux de participation était de 70% en 2022.

Nous avons donc cette année 7 titulaires et 7 suppléants. Ce qui permettra j'en suis certaine que les parents d'élèves puissent prendre part activement à la vie de notre école.

Pour ce premier conseil d'école, la parole est donnée à chacun pour se présenter.

Les règles de déroulement du conseil sont rappelées :

- Le conseil rassemblant la municipalité, les représentants de parents et les enseignants se réunit pour échanger sur la vie de l'école sur le temps scolaire et éventuellement sur le temps périscolaire si les thèmes abordés ont des répercussions sur la vie des élèves en classe.

- Les questions des parents doivent être transmises 15 jours avant la date annoncée du conseil pour que la municipalité ou les enseignants puissent échanger en équipe en amont et puissent apporter une réponse. C'est ce qui définira l'ordre du jour.
- Les questions non annoncées en amont feront l'objet d'une discussion au conseil suivant.
- Lors du conseil, on traite de sujet sans jamais mentionner de nom d'enfants ou de famille.
- La plus grande discrétion est demandée aux membres du conseil

## **II. Organisation de l'école :**

L'effectif de l'école à ce jour est de **151** élèves répartis en 7 classes :

PS/MS: 24 élèves (19 PS + 5 MS)  
 MS/GS: 24 élèves (10 MS + 14 GS)  
 CP : 17 élèves  
 CE1 : 24 élèves  
 CE1/CE2 : 22 élèves (4 CE1 + 18 CE2)  
 CM1 : 22 élèves  
 CM2 : 18 élèves

**Soit 48 enfants scolarisés en maternelle et 103 enfants en élémentaire.**

Nous avons une remontée d'effectif à faire en novembre. Si vous avez connaissance d'enfants nés en 2021 qui ne sont pas nés sur la commune, qui se sont installés par la suite, pensez à m'en avvertir pour que les effectifs sont au plus près de la réalité.

Pour l'instant, nous avons 11 enfants d'Effiat, 4 enfants de Bussières et 3 enfants de Bas et Lezat. Ce qui ferait 18 entrées pour 18 départs. Les effectifs seraient stables.

Il y a cette année 9 enseignants rattachés à l'école. Mme Montagner assure les compléments de Mme Bony (les jeudis) et Mme Ben Amor (les vendredis) et Mme Beauvalot assure la décharge de direction. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre école.

Deux ATSEM complète l'équipe de maternelle.

Nous sommes ravis d'accueillir jeudi 16 novembre Mr Théo Bernard qui occupera un poste en service civique.

## **III. Vote du règlement intérieur**

Le règlement 2023-2024 est soumis au vote et adopté à l'unanimité. Ce règlement sera affiché sur le panneau devant la sortie du primaire. Une copie sera adressée à chaque famille de l'école. Une copie sera envoyée à la mairie pour ajout sur le site municipal.

## **IV. Plan de Mise en Sécurité**

-Un exercice d'évacuation des locaux a été organisé le 28 septembre 2023 ; cet exercice a permis de tester et de vérifier le bon fonctionnement des alarmes et la réactivité des élèves et enseignants.

-Un exercice de mise en sûreté des élèves à l'intérieur des locaux dans le cadre du PPMS « intrusion-attentat » initialement prévu avant les vacances a été reporté compte-tenu du contexte. Il a été effectué le 9 novembre.

Parallèlement, nous avons pu vérifier lors des événements tragiques du 13 octobre que l'alerte nationale fonctionnait.

## **V. Dispositif pHare**

La loi pour une école de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement. Notre école a adhéré à la charte d'engagement dans le programme pHare. Dans la circonscription, diverses formations pour les enseignants ont eu lieu permettant de déceler et de prendre en charge ce type de situation. Chaque classe, a des heures d'enseignement dédiées à cette thématique du climat scolaire.

Cette année, un questionnaire à destination des élèves de CE2-CM1-CM2, a été présenté entre le 9 et le 15 novembre. Il permettra aux enseignants de mesurer le climat de notre école et de le prendre en compte pour la rédaction du futur projet d'école.

## **VI. Projet d'école :**

Le projet d'école 2020-2023 arrive à son terme. Nous avons, cette année à rédiger un nouveau projet pour l'école et s'en suivra une évaluation d'école dans les années à venir.

## **VII. Coopérative scolaire**

Le Compte Rendu Financier de l'exercice 2022-2023 a été établi par le mandataire de la coopérative scolaire. Les membres de la Commission de contrôles des comptes ont vérifié et validé ce CRF qui a été transmis à l'antenne départementale de l'OCCE pour validation. Le solde actuel de la Coopérative Scolaire est communiqué aux membres du Conseil d'école. La parole est donnée à Mr MORS, mandataire, pour un point financier. Il annonce qu'un peu plus de la moitié des familles a adhéré à ce jour. Il rappelle ce qui a été financé pour l'année 2022-2023 pour un montant de 3700€ et les entrées (adhésion, calendrier, photo et kermesse)

## **VIII. Activités et projets**

- Depuis la rentrée, les maquettes réalisées l'an passé par les élèves de CM lors de leur projet sur le volcanisme sont exposées à l'étage de la mairie permettant ainsi à tous les usagers de la commune de pouvoir profiter de cette production.
- Mme Desnier est venue à l'école faire une intervention sur le sport adapté le lundi 25 septembre dans les classes de CM.
- Les élèves d'élémentaire ont participé à une rencontre sportive organisée par le réseau d'école, le réseau Lumière, le mardi 10 octobre. Le thème était cette année « sport et handicap » Les élèves de cycle 2 étaient à Vensat et les élèves de cycle 3 à St Genès du Retz. Les enfants ont beaucoup apprécié cette journée où le beau temps était là. Nous remercions Mme Desnier qui a, au travers de son activité professionnelle, permis aux enfants de pratiquer une activité en fauteuil roulant. La coopérative a financé cette sortie (adhésion au réseau + transport)
- Le 11 novembre, à 11h30, lors de la commémoration, 37 enfants de l'école se sont regroupés pour chanter la Marseillaise, accompagnés des musiciens d'Effiat. Cette année, des enfants de CM2 ont lu un texte de poilus. Il est dommage que la cérémonie de Bussières et Pruns soit en même temps que celle d'Effiat ne permettant pas au plus grand nombre d'enfants de l'école d'être présents.
- Le lundi 4 décembre pour les CM et mardi 5 décembre pour les autres classes, tous les élèves de l'école assisteront à un spectacle « L'étonnant voyage » à la salle polyvalente d'Effiat. Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle qui engendre, nous le savons, une réorganisation des activités de loisirs de la commune. Le réseau Lumière est à l'initiative de ce spectacle qui permettra à 900 élèves, sur 5 séances, sur les 2 jours de pouvoir assister au spectacle. L'amicale de l'école finance les entrées à ce spectacle. Sur question des représentants de parents, la mairie confirme que, lors de cette manifestation, la salle devrait être chauffée et autorise l'installation de la salle (sous réserve qu'il n'y ait pas d'autres manifestations), dès le dimanche à 18h.
- Le vendredi 22 décembre il se murmure que le père-noël pourrait passer à l'école et distribuer aux enfants un cadeau individuel financé pour moitié par la municipalité et pour moitié par l'amicale. Merci pour les enfants !
- La classe de CP bénéficiera de 3 interventions du SBA autour des déchets et du recyclage. D'autres classes avaient aussi postulé pour des interventions mais n'ont pas été retenues..
- Des interventions de l'infirmière scolaire du collège d'Aigueperse autour du sommeil, de l'hygiène et du corps ont été demandées et sont en cours de programmation.

- Lors de la rencontre de début d'année avec les professeurs de collège dans le cadre de la liaison CM2-6<sup>e</sup>, il a été prévu une course parrainée. Pour l'instant le projet n'en est qu'à ses balbutiements. Nous vous en reparlerons.
- Les élèves de CE sont inscrits au rallye math départemental. Ce rallye se fait en plusieurs manches et permet aux élèves de se confronter autour de problème de recherche et de proposer, en collectif et sans aide, une démarche et une résolution.
- La classe est également inscrite au concours inter-écoles « Cervolympique » organisée par l'association AuverBrain, qui regroupe les membres des unités de recherche en neurosciences du site Clermontois. Le but est de sensibiliser les élèves aux sciences, autour du thème du cerveau. L'objectif est de réaliser une œuvre en 3D sur la thématique. La classe lauréate se verra attribuer cette année un microscope numérique. Les élèves bénéficieront d'une animation autour des sens et de leur lien avec notre cerveau lors de la semaine du cerveau.
- Nous avons pris contact avec la gendarmerie de Combronde pour mettre en place une intervention qui permettrait aux élèves de CM de passer leur permis vélo.
- Les classes du CE1 au CM2 bénéficieront toutes de 8 séances de piscine. Ces séances sont financées pour moitié par la municipalité et pour moitié par l'amicale. Le transport est pris en charge par la municipalité. Cette année, 7 nouveaux parents ont passé l'agrément avec succès. Avec les 4 parents déjà agréés, nous avons un total de 11 parents permettant de faire des rotations et de ne pas monopoliser toujours les mêmes personnes. Les séances auront lieu les mardis de 15h20 à 16h à la piscine de Gannat. Nous remercions la mairie et l'amicale pour le financement et les parents accompagnateurs sans qui l'activité ne peut avoir lieu.
- Les classes de CM sont inscrites au Festival des Sciences tout court, ce projet se développera en période 3.

## **IX. Bâtiments et travaux**

- Les fentes dans le mur de la cage d'escalier s'accroissent.  
Les déclarations faites en 2018 ont été suivies de nombreuses expertises et les travaux devraient enfin commencer en juillet 2024. Le délai des vacances d'été pourraient être insuffisantes pour que tout soit terminé à la rentrée.
- Nous avons eu beaucoup de guêpes dans la classe de Mme Ben Amor. Certes, les agents sont intervenus mais il y en a toujours quelques unes, peu vivaces, mais nous sommes inquiets pour le printemps quand elles vont reprendre leur activité si elles sont en sommeil dans le sous-plafond ou sous les tuiles. Une intervention a été sollicitée par la municipalité.
- Malgré les interventions de la municipalité, les barrières devant le portail de la maternelle sont toujours remises à l'envers les mercredis, nécessitant d'avertir les agents. Est-ce que la possibilité de mettre les mêmes barrières que devant l'élémentaire a été portée à l'étude ? En attendant, est-ce que les agents pourraient systématiquement venir vérifier les jeudis matin ?  
La mairie va de nouveau intervenir auprès de l'association qui ne remet pas les barrières correctement. Il sera étudié la possibilité de mettre des barrières sans parties qui dépassent et qui sont dangereuses parce qu'à hauteur des têtes d'enfant.
- Il avait été demandé des tables individuelles en CP, il en faudrait 12. Est-ce que l'achat de mobilier a été prévu pour le budget 2024 ?  
L'achat de mobilier neuf n'est pas envisagé, la municipalité est à la recherche de mobilier d'occasion.
- Les 3 PC des enseignants des classes de CP, CM2 et CE1-CE2 sont anciens et manquent de capacité pour être utilisables. Il avait été question de les remplacer par des PC fixes en bénéficiant d'une dotation de l'association des maires ruraux de France.  
A ce jour, la municipalité n'a pas eu de réponse à sa demande.
- Pour des raisons économiques, l'école et la mairie font une commande de papier pour les photocopies en commun. Les négociations tarifaires ayant pris plus de temps que prévu, à la rentrée des vacances de Toussaint, nous n'avons plus de feuilles à l'école. Nous

espérons que, les négociations sont clôturées pour un certain temps et que cet épisode qui a mis en difficulté les enseignants ne se reproduira pas aux prochaines vacances.

- Enfin, nous remercions la municipalité pour le changement du vidéoprojecteur du tableau numérique de la classe des CM2.

## **X. Questions des parents**

-Les questions des parents qui concernent le bus et la cantine ont fait l'objet d'un rendez-vous en mairie.

-Nous aborderons donc la question du chauffage et celle du stationnement.

-Pour le chauffage, des enfants sont rentrés lundi en signalant qu'ils avaient eu froid et qu'ils avaient été obligés de garder leur blouson. La température des classes de maternelles, malgré le chauffage, continue à être basse.

La mairie explique que le redémarrage de la chaudière a été compliqué. Il a fallu changer des pièces qui ont cassées lors de la remise en route. Le problème est maintenant résolu.

-Le stationnement anarchique de certains parents pose des difficultés pour déposer et/ou récupérer les enfants.

La municipalité annonce avoir fait des demandes et qu'il y aura une « surprise ». La demande est faite de respecter les consignes de stationnement.

Madame Plasse remercie tous les participants à ce conseil d'école.

Dates des prochains conseils : **mardi 13 février 2024 et mardi 18 juin 2024 à 18h dans la cantine**

Le Directeur,

Les enseignants,

Le Maire,

Le D.D.E.N.,

Les représentants des parents d'élèves,